PV Assemblée des arbitres

20 août 2020 à 19:30 à l'Hôtel de la Gare Moutier

Ordre du jour

- 1. Salutations, présences
- 2. Nomination des scrutateurs
- 3. Validation de l'ordre du jour
- 4. Procès-verbal de l'assemblée des arbitres du 6 juin 2019
- 5. Rapport du président de la CRA
- 6. Mutations parmi les arbitres : admissions, congés, démissions, exclusions.
- 7. Championnat 2020/2021, informations, convocations des arbitres, nouveautés
- 8. Divers

1. Salutations, présences

Serge Jubin fait les salutations d'usage et remercie les personnes présentes. Un moment de silence est demandé en mémoire de Jean-François Waelchli.

32 présences sur 52 actifs et en congé (sans les futurs arbitres).

2. Nomination des scrutateurs

Simon Herzog et Valérie Pic sont nommés scrutateurs.

3. Validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté sans changement.

4. Procès-verbal de l'assemblée des arbitres du 6 juin 2019

Il faut y ajouter la démission de Julie Rossé. Le PV est accepté à l'unanimité

5. Rapport du président de la CRA

Rapport du président Serge Jubin :

Une saison interrompue, par ailleurs sans (trop d')histoires

Un merci, appuyé, pour entamer ce rapport. Merci aux 61 arbitres qui ont sifflé un peu plus d'un millier de matches dans la région Jura-Seeland durant la saison 2019-2020. Le bilan général est plus que satisfaisant. Les arbitres ont tenu leur rôle avec sérieux et engagement. Ils méritent, collectivement et individuellement, la reconnaissance de toutes et tous. Ils consacrent des compétences, du temps et de l'énergie afin de permettre à tout un chacun de pratiquer son sport dans les meilleures conditions possibles.

Quel que soit son niveau, son expérience et son âge, l'arbitre a le devoir d'appliquer les règlements qu'il doit connaître, sans état d'âme. L'arbitrage « à sa convenance », laxiste ou trop zélé, cool ou caporaliste, n'est pas de mise. Ce message, répété depuis deux ans maintenant, porte ses fruits. Il y a parfois des retours d'arbitres qui se plaignent d'avoir été chahutés. Les circonstances sont toujours particulières, bien sûr, mais trop souvent, dans

ces situations, les arbitres n'ont pas appliqué les exigences réglementaires qui demandent de sanctionner les excès. C'est une tâche de l'arbitre de « tenir » son match.

Il est un domaine qui n'est pas simple à juger, comme arbitre, c'est celui des touches à deux mains au-dessus de la tête. Quand sont-elles correctes, quand sont-elles doublées ou portées ? Il y a une tendance en Suisse à « laisser jouer ». Très bien, mais pas jusqu'à l'absurde. Ou alors il faut changer le règlement et supprimer la faute de touche à dix doigts. L'exemple ne vient malheureusement pas « d'en haut », où le laxisme s'est installé. Etonnant, dans une fédération qui veut renforcer le niveau du volleyball suisse. La consigne dans la région SVRJS, par ailleurs saluée par les équipes qui viennent de l'extérieur (notamment en 1L) : tout en s'adaptant au niveau de la catégorie concernée, il est du devoir de l'arbitre de siffler les touches portées ou doublées, notamment celles qui résultent de mouvements inadéquats. Il en va de l'équité sportive et de la qualité technique du volleyball.

Dans un souci de renouvellement, la CRA a « promu » de jeunes arbitres et les a progressivement intégrés à la 2^e ligue, notamment comme 2^e arbitre. Il y a une volonté à la fois d'élargissement du cercle des arbitres du niveau supérieur régional et de renouvellement. Cette stratégie sera poursuivie.

La formation est importante. Un accent a été mis sur la formation initiale des candidats arbitres. Et notamment sur les compétences « pratiques ». Le respect strict des protocoles, la tenue sur le caisson, le coup de sifflet décidé et précis, une gestuelle appropriée et visible. Autant de compétences qui ont permis d'intégrer plus aisément la douzaine de nouveaux arbitres formés au printemps 2019.

Les circonstances ont fait qu'il n'y a pas eu de « grand événement » pour les arbitres SVRJS en 2019-2020. Pas de championnat suisse junior, pas de « final four » de la coupe Jura-Seeland, pas de championnat suisse senior. En raison également de l'interruption brutale de mi-mars, la saison 2019-2020 ne restera pas comme un grand cru. Mais ce ne fut pas non plus une saison vide ou blanche. Les arbitres ont tenu leur rang, souvent sans faire de bruit. C'est à leur « invisibilité » qu'on doit reconnaître leur bon travail.

Questions:

Patrick Hochuli demande si on peut avoir un outil électronique pour suivre la rotation des équipes. Serge Jubin trouve que c'est bien triste de n'avoir aucun support numérique, par exemple feuille de match électronique, licence électronique. Donc à son avis, l'arbitre peut avoir un moyen supplémentaire électronique pour son aide, sans bien entendu que cela gêne le déroulement du match. Mickael Bongart trouve que la technique gâche le plaisir de siffler.

Le rapport est accepté à l'unanimité.

6. Mutations: admissions, congés, démissions, exclusions

<u>Démissions</u>: Annelise Chevillat, Luc Fleury, Yaelle Gerber, Léa Grellier, Gaëtan Merkelbach, Laurène Müller, Kimly Nguyen, Loane Staeheli, Cléo Vanoni, Zoé Visinand et Jean-François Waelchli.

<u>7 nouveaux arbitres</u> qui ont franchi le cap de l'examen théorique, trois candidats ont échoué. Les candidats arbitres doivent terminer leur formation par la pratique (cours + examen).

<u>7 arbitres en congé :</u> Justine Coeudevez, Lucie Hürlimann, Laura Kneisel, Lionel Loeffel, Emile Mahler, René Seuret et Mergim Ukshini.

Les admissions/démissions sont acceptées à l'unanimité.

7. Championnat 2020/2021, information

Cf, fiche Serge

Stéphane Berbier trouve que le championnat suisse senior n'est vraiment pas agréable à arbitrer car pas de maillots chez les joueurs, pas de feuille de positions, pas de marqueur. Est-il envisageable d'avoir une uniformité ? On va envoyer une demande à Swissvolley.

8. Divers

Serge Jubin annonce que les polos d'arbitres auraient dû être changés pour cette saison. Pour plusieurs raisons, cela ne va pas se faire cette saison mais pour la prochaine saison. Vincent Bréchet propose que l'on demande à Swissvolley pour que les maillots soient offerts.

Vincent Bréchet demande si des arbitres N3 sont intéressés pour venir arbitrer des matches amicaux le 2.5 et le 16 septembre à VFM.

Luca Gyger demande si les règlements 2020/2021 qui sont sur le site ne peuvent pas aussi être en allemand. Jusqu'à maintenant, il n'y a jamais eu de traduction en allemand. L'assemblée donne mandat à la CRA pour faire la demande au comité SVRJS et trouver une solution.

Séance levée à 20h20

La formation continue prend la relève.

Sandra Henz

Assemblée 2020 des arbitres SVRJS - présences

·				
Allemann	Aure		Allegrana	
Bazile	Christopher		4	
Berbier	Stéphane		490-	
Bertuchoz	Laurent		Contract of the contract of th	
Bitiq	Festina	<		-
Blank	Florence		F. Bley	
Bongard	Michael	excuse'		-
Brebta	David	ļ	ACOTA ,	-
Brêchet	Vincent		14 Léch	
Brenlla	Pablo	<u>;</u>	- <u>/</u> M	
Bucher	Vanessa	excusée		
Chevillat	Annelise	démission 🔐		
Coeudevez	Justine	congé 았		
Crelier	Elodie	excusie		
Despont	Virginie		Desport	
Falbriard	Sandra	9	Salicid.	
Fleury	Luc	démission		
Fringeli	Léa	6x0n266		
Gerber	Yaelle	démission	79	:
Goelen	Charlotte	<u> </u>	ggs >	-
Grellier	Cédric			
Grellier	Léa	démission		-
Gruenenwald	Maël	: :	,	
Gschwind	Loana		Joann Comment of the	
Gygax	Juliette		Gul	
Gyger	Luca	; ;	200	
Henz	Sandra		4	-
Herzog	Simon		5/18209	
Hidalgo	Laetitia		<i>0</i>	
Hochuli	Patrick	excuse		
Hürlimann	Lucie	congé exc	1 - note	
Joliat	Eloïse	1	AUT .	
Jubin	Serge			
Kadiser	Mila		1111	
Kneisel	Laura	congé	V	
Lenweiter	Thierry	evar		

!	!		
Liechti	Tatjana		1 4 0000°
Loeffel	Lionel	congé exc	<i>,</i>
Lovis	Denis		
Mahler	Emilie	congé CXC	
Mailhot	Eric	excusé	
Maillard	Eva	exance	
Mboli	Bénédicte		
Merkelbach	Gaëtan	démission	
Müller	Laurène	démission	
Nguyen	Kimly	démission	A
Pape	Carole		Pape
Pic	Valérie		PB
Queloz	Elodie		Ø√
Randez	Lucas	exousé	
Rérat	Anne-Marie		alant
Rohrbach	Maxime	excusé	
Rollier	Marie	exalsée	
Roy	Marina		wy
Safa	Jeremie		\triangle
Sambuc	Daniel		U
Schlub	Joachim		1500
Seuret	René	congé 🖖	
Staeheli	Loane	démission	
Szücs	Diana		D
Todeschini	Gianni	excuse.	
Tschanz	Sven		Dur
Ukshini	Mergim	congé	Mr Arth Add
Vallipuram	Adithya		Actification
Van Holaaet	Tiffany	EXCURGE	
Vanoni	Cléo	démission	
Villoz	Valentin		
Visinand	Zoé	démission 👀	
Wermeille	Sébastien		
Zwygart	Cindy		

32 présents 20 excusés /20

Consignes-directives pour la saison 2020-2021

- a) Covid et précautions
- b) Nouveautés 2020-2021
- c) Protocole d'avant-match
- d) Travail du 2e arbitre
- e) Les 2e (et 3e) touches de jeu à 10 doigts

A la suite de l'assemblée des arbitres et de sa partie de formation continue, les directives pour la saison 2020-2021 concerne les 5 domaines cités ci-dessus.

Il appartient aux arbitres de rafraîchir leurs connaissances des règlements, en particulier des adaptations des règlements. Il est de leur responsabilité d'être en mesure de diriger correctement les matches pour lesquels ils sont convoqués.

La lecture attentive de ce document participe au renforcement des connaissances des arbitres.

Ils devront ainsi appliquer rigoureusement et sans état d'âme les règlements et les directives figurant ci-après.

Covid et précautions

Le Conseil fédéral et les autorités cantonales ont ré-autorisé la pratique des sports et des compétitions. A condition que les clubs appliquent des concepts de protection. Ces concepts, édictés par les autorités politiques et sportives, doivent aussi protéger les arbitres.

Les arbitres ne sont pas responsables des concepts de protection, ils ne sont pas responsables de leur application, et n'ont en principe pas à intervenir sur les mesures sanitaires prises ou pas.

Mais un arbitre peut informer l'association de l'absence de plan de protection, ou de mesures insuffisantes.

Les arbitres acceptent de se plier aux mesures exigées, de donner leurs coordonnées pour permettre, au besoin, le traçage, et donnent l'exemple en matière de précaution.

Nouveautés 2020-2021

Les nouveautés sont au nombre de 3, dont deux sont liées aux mesures de protection Covid :

- Selon les prescriptions de Swiss Volley, **l'entrée des équipes sur le terrain** au début du match se fait de la ligne de fond du camp (et plus aux côtés aux arbitres). Les équipes se placent également sur la ligne de fond de camp à la fin du match. Il n'y a plus de poignées de main ni de contact physique de salutation. Les équipes se saluent par applaudissements à distance. Il n'y a plus non plus de mains serrées avec les arbitres (ni au tirage au sort, ni après le match). Au tirage au sort, il est important de respecter la distance de 1m50.
- Désormais, lors des temps morts, il est possible de revenir sur le terrain avant le coup de sifflet de l'arbitre. L'arbitre (resp. le 2^e arbitre) ne doit pas empêcher les joueurs qui le souhaitent de rentrer sur le terrain. En principe, l'arbitre (resp. le 2^e arbitre) continue de siffler la fin du temps mort après 30

- secondes, « à moins que cela soit inutile et contre-productif dans la situation spécifique », écrit Swiss Volley !
- Dans le protocole d'avant-match, les coaches, respectivement les capitaines, doivent remettre la fiche de positions à H-12 (voir dans le détail du protocole d'avnt-match).

Protocole d'avant-match (protocole complet en annexe)

Réaliser **un protocole précis**, complet et rigoureux constitue souvent la clé d'un « bon match ». A l'inverse, un protocole bâclé ou incomplet décrédibilise l'arbitre avant même le 1^{er} point.

A son arrivée dans la salle, l'arbitre salue les équipes, les coaches et les capitaines (malheureusement sans poignée de main, protection Covid oblige).

Il applique ensuite les points du protocole officiel (en pièce jointe), notamment dans le contrôle des licences et le timing des 15 minutes qui précèdent le début du match.

Nouveauté en 2020 : la fiche de positions du début du match doit être fournie à H-12. L'arbitre fait appliquer cette règle. Avec pédagogie dans un premier temps, en sanctionnant au besoin les récalcitrants (retard de jeu).

Un bon protocole, c'est un protocole où personne n'a rien remarqué de particulier, où les horaires précis ont été tenus, ou tout a ainsi été correct, clair, « réglementaire ». Merci d'appliquer complètement et rigoureusement le protocole officiel d'avantmatch.

Le travail du 2^e arbitre, en 2^e et 1^{re} lique

C'est une formation qui se fait souvent individuellement, ou par la pratique. S'imprégner précisément des règles (en document joint).

Nécessité de collaboration et de communication entre les 2 arbitres, qui forment une équipe d'arbitres, se complètent, se soutiennent, sont solidaires et se font confiance.

Le 2^e arbitre, par son travail précis et son attitude, peut contribuer à réduire la tension de certains matches. Pour cela, il doit être attentifs à tout ce qui se passe non seulement autour du filet, mais aussi sur et autour des bancs. Il anticipe les possibles temps mots et changements, en regardant les coaches.

Il a des tâches spécifiques à réaliser rigoureusement.

Il siffle les fautes de positions de l'équipe en réception, mais peut aussi être pédagogue dans un premier temps.

Il siffle les pénétrations sous le filet. En appliquant la règle : il faut qu'un pied au moins soit complètement dans l'autre camp. Ou lorsqu'un joueur adverse est empêché de jouer. Attention à ne pas surévaluer le danger. Un pied sur la ligne est correct.

Le 2^e arbitre siffle les fautes de filet, principalement du côté du bloc, et se déplace en conséquence.

Il peut être utile qu'il soit un appui du 1^{er} arbitre pour siffler les ballons in/out, en particulier sur le côté de la réception de service.

Qu'est-ce qu'une touche par le haut, à 10 doigts (une passe), correcte ? Quand faut-il siffler ?

C'est un sujet délicat. Que nous avons abordé sereinement lors de l'assemblée des arbitres SVRJS 2020. Avec cet objectif : définir 5-7 éléments-clés qui permettent de définir si une touche est correcte ou pas.

- 1. Même si elles paraissent affreuses, les 1^{re} touches sont tolérées quand elles sont doublées, pour autant que ce soit dans un même mouvement. Par contre, lorsqu'une touche est tenue, qu'elle reste trop longtemps dans les mains, elle doit être sifflée portée. Mais globalement, il faut laisser jouer la 1^{re} touche.
- 2. Pour les 2^e et 3^e touches par le haut « à 10 doigts », il faut se souvenir que le volley n'est pas un sport artistique où on juge la qualité technique, mais le règlement prévoit de sanctionner les touches incorrectes. Donc, il faut siffler quand c'est nécessaire. Ni avec trop de sévérité, mais sans laxisme aussi.
- 3. C'est important de définir une ligne et s'y tenir. Les mêmes touches doivent être sifflées (ou laissées) tout au long du match. Il faut aussi s'adapter au niveau : on sera plus sévère en 2e et 1re ligue qu'en 4e ligue. Attention à ne pas être trop laxiste avec les juniors, qui doivent comprendre qu'il faut produire des touches correctes. Attention aussi à ne pas se laisser influencer par les coaches.
- 4. Il faut différencier les touches doublées des touches portées. Pour les touches doublées, l'approche est plutôt « large ». Ce n'est pas parce qu'un ballon tourne sur lui-même qu'il faut siffler. Si le ballon arrive où c'était prévu, même s'il doublé et tourne sur lui-même, on laisse jouer, à moins que ce soit trop « crade ». On peut aussi marquer une différence de « sévérité » lorsque le joueur fait une passe en position idéale, mais la « double » (il faut alors siffler) et le joueur qui a couru et tente une passe difficile, qu'il risque de « doubler » (laisser alors jouer).
- 5. On doit être plus exigeant avec la passe « portée ». Le principe : le ballon doit toujours rebondir. Dès qu'il est tenu, ou qu'on modifie sa trajectoire en le gardant dans ses mains, il faut siffler. Même chez les plus jeunes. Qui doivent apprendre à effectuer des touches propres et ne pas garder le ballon dans les mains. Il faut aussi siffler les ballons portés comme un handballeur (feintes), à une main, qu'on est allé chercher derrière soi ou son épaule. A l'inverse, un ballon accéléré avec le bras et la main tendus, touché haut et devant soi, doit être jugé correct.
- 6. Deux remarques encore : il est primordial de se montrer équitable. Il faut siffler de la même manière dans les deux équipes. Une même situation doit générer la même décision de l'arbitre.
- 7. Il y a un risque élevé de se faire influencer sur les touches par le haut par les joueurs ou par les coaches. Ou par le public. Ne vous laissez pas emporter par cela. C'est l'arbitre qui fixe la ligne et s'y tient, selon les directives cidessus. Au besoin, il peut expliquer sa décision. Un coach qui réclame systématiquement sur les touches, ou s'insurge, doit être remis à l'ordre, voire sanctionné.

12.09.2020 CRA SVRJS Serge Jubin

Protocole d'avant-match

Ce protocole est obligatoire et valable dans toutes les ligues et pour tous les matches officiels.

- H-60-H-45 Ouverture de la salle et des vestiaires.
- H-30 Les arbitres et les marqueurs sont présents dans la salle, prêts à commencer. Ils saluent les équipes et les coaches. Ils s'assurent que le marqueur est là.
- H-30-H-15 Les arbitres contrôlent la salle, les installations et le matériel (filet et hauteur du filet, antennes, position surélevée pour le 1^{er} arbitre, remplissage de la feuille de match).

 Les arbitres vérifient les licences et l'identité des joueurs avec les coaches et les capitaines. Au besoin, ils s'informent des spécificités des licences et des équipes. Ils font inscrire sur la feuille de match les anomalies (début retardé du match, licences manquantes ou pas complètes, matériel inadéquat, marqueur en retard, etc).

 Les arbitres perçoivent leur indemnité.
- H-15 Précisément à H-15 (ni H-14 ni H-16)
 Délai de remise des licences (les avoir demandées à H-30).
 Tous les joueurs présents doivent porter leur tenue de match.
 Les arbitres effectuent le tirage au sort avec les capitaines (en tenue de match). Ils informent le marqueur du résultat.
 Les capitaines et les coaches sont invités à signer la feuille de match.
- H-14 Le 1^{er} arbitre siffle le début de l'échauffement au filet (2 x 4 min. smash + 2 min. service durée exacte, à contrôler avec son smartphone). Le 1^{er} arbitre siffle les changements de côté. Pendant l'échauffement au filet, les arbitres choisissent (avec l'équipe locale) et contrôlent les ballons de match (vérifier que ce sont des ballons officiels, gonflés correctement) et tout ce qui est nécessaire au bon déroulement du match (filet, antennes, marquoir, feuille de match).
- H-12 Nouveau dans la région SVRJS selon protocole de Swiss Volley: le 2^e arbitre (resp le 1^{er} s'il est seul) s'assure que les coaches (resp. les capitaines) remettent les feuilles de position. Un retard de jeu peut sanctionner un coach récalcitrant. L'arbitre se montre pédagogue dans un premier temps. Il aura informé les capitaines de cette nouveauté lors du tirage au sort.
- H-3 L'arbitre siffle la fin de l'échauffement. Les joueurs quittent le terrain.

L'arbitre fait biffer au marqueur, sur la feuille de match, les joueurs et membres d'équipes absents.

H-1 Précisément à H-1, en ayant laissé 2 minutes aux équipes pour se préparer, les arbitres se placent sur la ligne latérale de part et d'autre du filet.

Le 1^{er} arbitre siffle.

Les deux équipes se présentent immédiatement, en tenue de jeu, sur la ligne de fond du camp où elles débuteront le match, le capitaine à un bout, puis le libero, etc. Tous les joueuses/eurs inscrits sur la feuille de match sont en tenue de match et entrent sur le terrain.

L'arbitre siffle l'entrée sur le terrain.

En raison des mesures barrières anti-Covid, pas de poignée de mains.

Les équipes se saluent depuis le milieu de leur camp (en s'applaudissant), puis effectuent leur cri d'équipe.

Les arbitres se souhaitent un bon match et prennent leurs places.

Les 6 joueurs/euses qui débutent le match restent sur le terrain et prennent leur place, les remplaçant(e)s sortent et se tiennent sur le banc ou dans la zone des remplaçants (vérifier que les remplaçants portent une jaquette et sont au bon endroit).

L'arbitre/le 2e arbitre vérifie les positions et autorise le libero à entrer. Il vérifie que le marqueur est prêt.

L'arbitre/le 2^e arbitre donne le ballon au serveur.

H-0 Le match peut commencer.

12.09.2020, CRA SVRJS